



Syndicat de Bassin  
**du Vicoin**

Site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN

**RAPPORT D'ACTIVITES**

**2015**

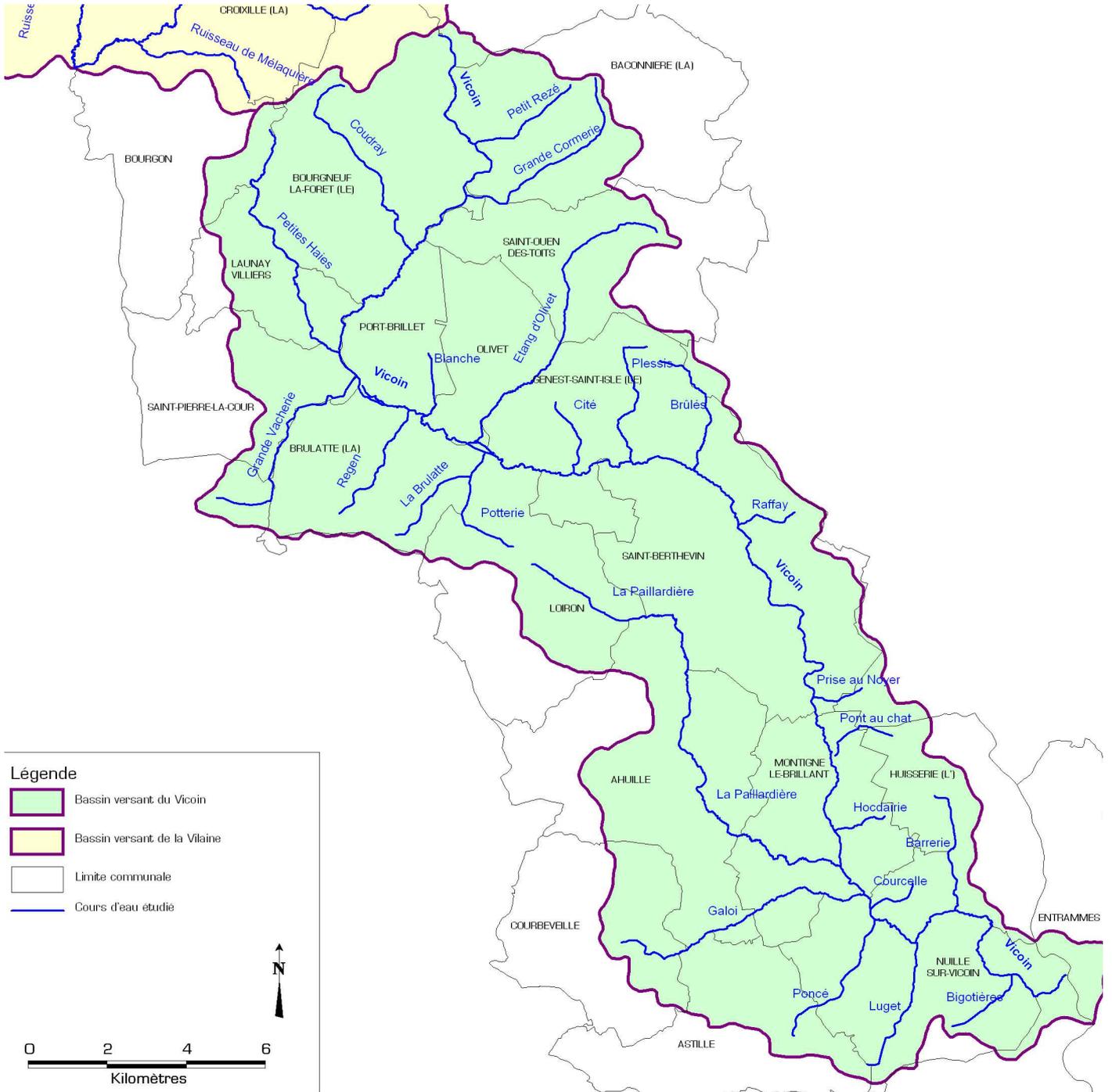
**SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN**

**1 rue Jean de Bueil  
53270 SAINTE SUZANNE**

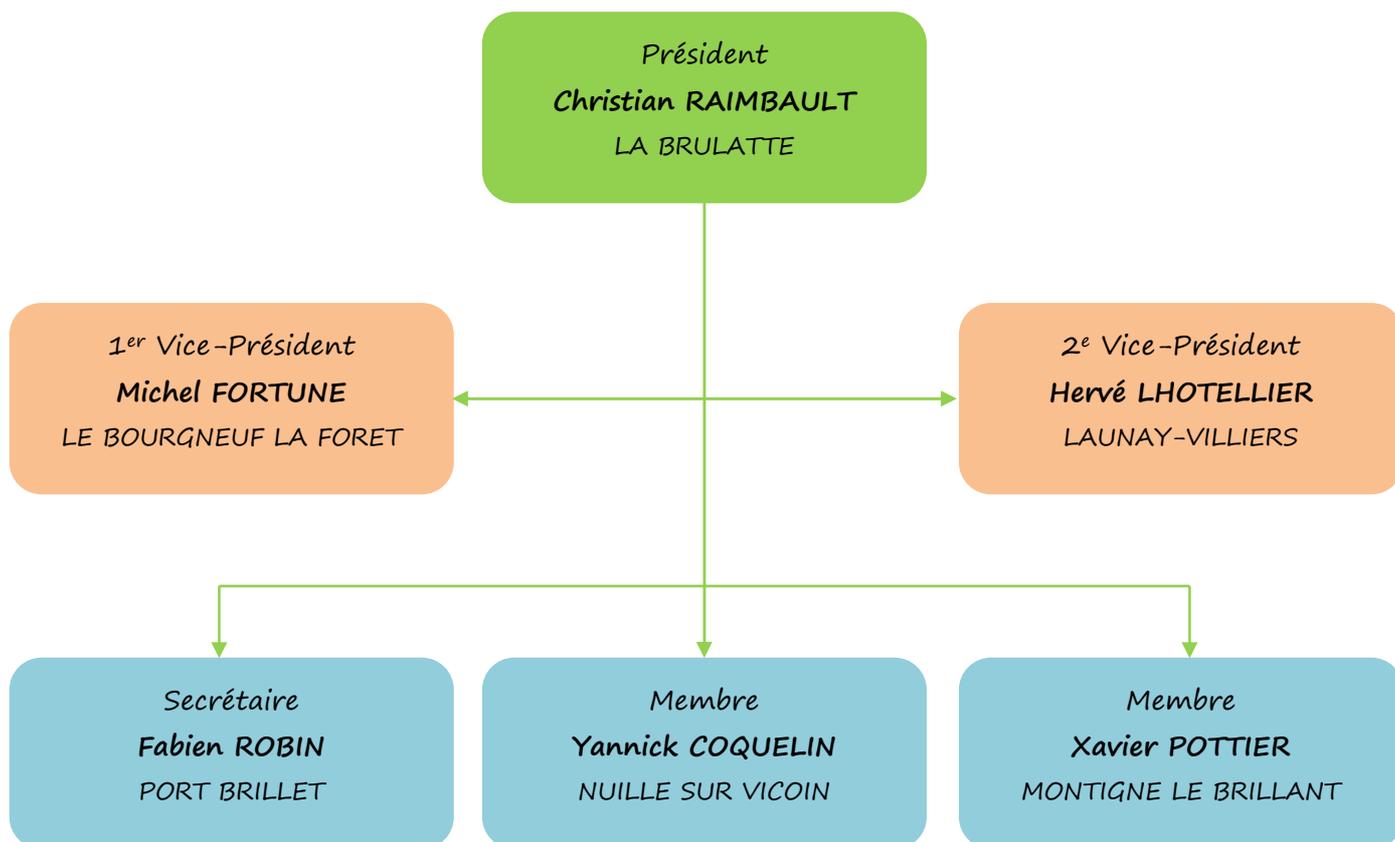
Tél : 02 43 68 11 49

Email : [sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr](mailto:sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr)

Site internet : [www.vicoin.portail-bassins-versants.fr](http://www.vicoin.portail-bassins-versants.fr)



**> Le Bureau**



**> Le Comité syndical**

<i>Communes</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
AHUILLE	Sylvie LANDELLE	Maurice AUBRY
BOURGON	Damien RICHARD	Emilie MOUTEL
CHANGE	Denis MOUCHEL	Jean-Yves CORMIER
L'HUISSERIE	Hervé DELALANDE	Bernard BOUVIER
LA BACONNIERE	Sandrine BOUTTIER	Jean-Louis DESMOT
LA BRULATTE	Christian RAIMBAULT	René BENEFIX
LAUNAY VILLIERS	Hervé LHOTELLIER	Gérard DENNETIERE
LAVAL	François ZOCCHETTO	Bruno MAURIN
LE BOURGNEUF LA FORET	Michel FORTUNE	Thérèse LETOURNEAU-DORGERE
LE GENEST ST ISLE	Nicole BOUILLON	Gérard GOISBEAULT
LOIRON	Christian GRIVEAU	Michel PLANCHENAUT
MONTIGNE LE BRILLANT	Xavier POTTIER	Daniel JARRY
NUILLE SUR VICOIN	Yannick COQUELIN	Yoann PICHON
OLIVET	Françoise GAUCHOTTE	Boris HALLIER
PORT BRILLET	Fabien ROBIN	Bernard FLECHAIS
ST BERTHEVIN	Roger GOBE	Denis SALMON-FOUCHER
ST OUEN DES TOITS	Roger NEVEU	François SAINT
ST PIERRE LA COUR	Andony DESOJANAR	Serge TEXIER

### **> Comité syndical du 17 février 2015 :**

- Débat d'orientation budgétaire 2015
- Délégation d'attributions du Comité syndical au Président (mise à jour)
- Inscription des travaux du CTMA au CRBV 2015/2017
- Ouverture de crédits pour mandatement avant le vote du budget 2015
- Subvention à la FDGDON pour 2015

### **> Comité syndical du 17 mars 2015 :**

- Indemnité de fonction du Président
- Contribution des communes pour 2015
- Programme de travaux dans le cadre du CTMA pour 2015
- Reprise des résultats 2014
- Vote du Compte administratif 2014
- Vote du Compte de gestion 2014
- Vote du Budget primitif 2015

### **> Comité syndical du 2 juin 2015 :**

- Gratification du stagiaire

### **> Comité syndical du 29 septembre 2015 :**

- Etude sur l'envasement de l'étang de la Forge à PORT-BRILLET
- Rapport d'activités 2014

### **> Comité syndical du 24 novembre 2015 :**

- Adoption des positions du COPIL du CTMA

## **L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Les moyens sont mutualisés avec 5 autres bassins, l'Erve, la Jouanne, La Vaige, La Taude et l'Erve et le Treulon. Les 6 bassins emploient, en 2015, 4 techniciens et 1 secrétaire.

Sur le plan de l'organisation, le personnel référent pour le bassin du Vicoin en 2015 est constitué par :

### **> 2 Techniciens de rivière :**

↪ **Nicolas BOILEAU**, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition d'un autre Syndicat de Bassin (Jouanne).

↪ **Yohann LUCAS**, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition de quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

### **> 1 Secrétaire :**

↪ **Aurélie MASSOT**, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin (depuis 2008).

**> Le compte administratif 2015**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				139 220,53		139 220,53
Opérations de l'exercice	104 767,13	156 998,92	161 267,61	277 740,43	266 034,74	434 739,35
<b>Totaux</b>	<b>104 767,13</b>	<b>156 998,92</b>	<b>161 267,61</b>	<b>416 960,96</b>	<b>266 034,74</b>	<b>573 959,88</b>
Résultats de clôture		<b>52 231,79</b>		<b>255 693,35</b>		307 925,14
Restes à réaliser				39 500,00		39 500,00

**> Le budget primitif 2015**

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
DEPENSES	153 885,00 €	300 438,21 €
RECETTES	153 885,00 €	300 438,21 €

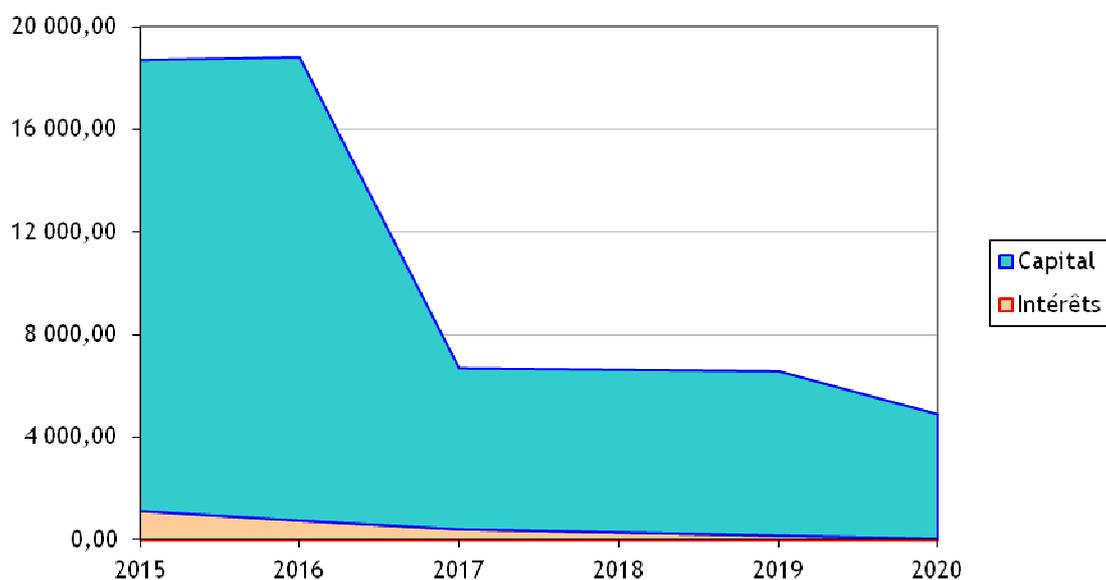
**> Les participations des communes adhérentes pour 2015**

Communes	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2014	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
AHUILLE	8 190 €			
LA BACONNIERE		5 417 €		5 417 €
BOURGNEUF LA FORET	9 590 €			
BOURGON	1 898 €			
LA BRULATTE		7 569 €		7 569 €
CHANGE	4 080 €			
LE GENEST SAINT ISLE	9 507 €			
L'HUISSERIE		4 547 €		4 547 €
LAUNAY VILLIERS		3 874 €		3 874 €
LAVAL	3 618 €			
LOIRON		6 264 €	1 735 €	4 529 €
MONTIGNE LE BRILLANT	11 210 €			
NUILLE SUR VICOIN		13 789 €		13 789 €
OLIVET		4 301 €		4 301 €
PORT BRILLET		4 945 €	985 €	3 960 €
SAINT BERTHEVIN		18 813 €		18 813 €
SAINT OUEN LES TOITS		4 397 €	575 €	3 822 €
SAINT PIERRE LA COUR		6 115 €		6 115 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 094 €</b>	<b>80 031 €</b>	<b>3 295 €</b>	<b>76 736 €</b>

> Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2015	59 489,06	18 695,25	1 121,22	17 574,03
2016	41 915,03	18 798,37	751,06	18 047,31
2017	23 867,72	6 690,61	413,03	6 277,58
2018	17 590,14	6 632,63	292,05	6 340,58
2019	11 249,56	6 574,08	169,85	6 404,23
2020	4 845,33	4 891,76	46,43	4 845,33
		<b>62 282,70</b>	<b>2 793,64</b>	<b>59 489,06</b>

Etat de la dette de 2015 à 2020



## LES ACTIONS

> Les frais d'enquête publique pour le futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

- Impression affiches pour l'enquête publique  
 ↪ IMPRIM'SERVICES ..... 130,80 €
- Impression de dossiers DIG pour l'enquête publique  
 ↪ HYDRO CONCEPT ..... 1 728,00 €
- Insertion 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> avis d'Enquête publique dans la presse  
 ↪ MEDIALEX ..... 2 852,40 €
- Honoraires Commissaire enquêteur pour l'enquête publique
  - ↪ Jacques du PONTAVICE (Titulaire) ..... 1 572,46 €
  - ↪ Sarah BANDECCHI (Suppléante) ..... 433,16 €

### **> Les travaux d'entretien de la rivière dans le cadre du CTMA**

- Enlèvement d'embâcles en aval de la Roche à NUILLE SUR VICOIN  
↳ SNTP SALMON ..... 2 040,00 €
- Remplacement de plants sur le site de la Coudoie à AHUILLE  
↳ Pépinières HUAULT ..... 1 856,27 €
- Enlèvement d'embâcles à NUILLE SUR VICOIN et MONTIGNE LE BRILLANT  
↳ SNTP SALMON ..... 336,00 €
- Arrachage de la Jussie sur le Vicoïn (Intervention de 2014)  
↳ ETUDES ET CHANTIERS ..... 1 950,00 €
- Enlèvement d'embâcles sur le Vicoïn (Intervention de 2014)  
↳ ETUDES ET CHANTIERS ..... 3 535,00 €

### **> Les travaux sur la continuité et sur la restauration du lit mineur dans le cadre du CTMA**

- Aménagement d'un abreuvoir et enrochement sur le ruisseau de la Mérinière à LA BACONNIERE  
↳ SNTP SALMON ..... 2 580,00 €
- Renaturation du lit, zone de rétention, reprise berges, aménagements ponts (Lot 2 - Marché CTMA 2015)  
↳ SNTP SALMON ..... 71 310,00 €

### **> L'évaluation dans le cadre du CRE**

- Suivi des indicateurs biologiques au GENEST, à AHUILLE et au BOURGNEUF LA FORET  
↳ HYDRO CONCEPT ..... 8 334,00 €

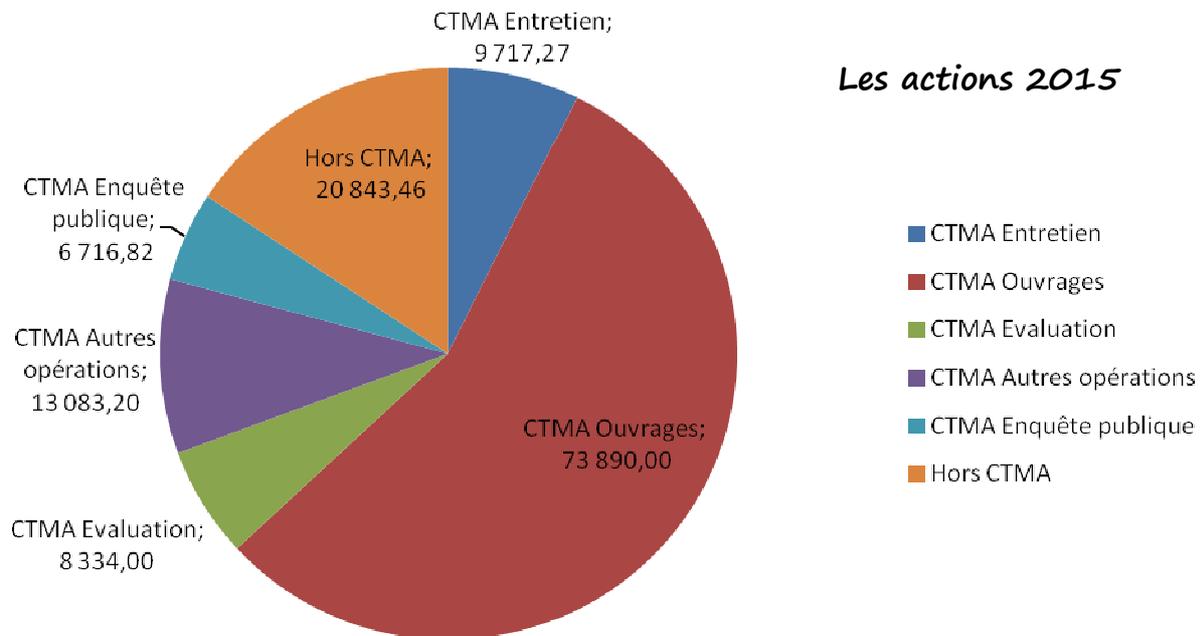
### **> Les autres opérations dans le cadre du CTMA**

- Création du logo du Syndicat du Vicoïn  
↳ MANDIBUL ..... 960,00 €
- Etude sur l'aménagement du Pont Alain à ST BERTHEVIN et du Bas Coudray au GENEST ST ISLE  
↳ SEGI (Acompte 1) ..... 11 220,00 €
- Edition panneaux d'information pour Présentation Travaux CTMA 2015 à AHUILLE  
↳ WIKI IMPRESSION ..... 960,00 €
- Gratification d'un stagiaire chargé du suivi du Phytophtora sur le Vicoïn  
↳ Thomas LARIVIERE ..... 800,00 €

### **> Les travaux hors CTMA**

- Renforcement de berge au village d'artisans à LA BRULATTE / PORT BRILLET  
↳ SNTP SALMON ..... 6 022,80€
- Reprise travaux ruisseau de la Mérinière à LA BACONNIERE  
↳ SNTP SALMON ..... 720,00 €
- Renforcement de berge par pieutage à LA BRULATTE  
↳ SNTP SALMON ..... 6 048,00 €
- Restauration de berge à AHUILLE  
↳ SNTP SALMON ..... 7 028,40 €
- Essai fonçage de pieux dans le Vicoïn au village d'artisans à LA BRULATTE / PORT BRILLET  
↳ FTPB ..... 1 024,26 €

## Les actions 2015



### > Les subventions :

Le syndicat bénéficie de subventions pour les études et pour les travaux réalisés dans le cadre du CTMA. Leur montant a été de 147 327,37 € en 2015 et de 39 932,77 € en 2014.

En 2015 (comme en 2014), elles ont atteint 80% des coûts :

- 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 20% par le Conseil Général
- 10% par le Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional Bassins Versants.

## LE BILAN DES ACTIONS REALISEES

### > Travaux :

#### > Aménagement d'une rétention et renaturation sur la Proroterie à AHUILLE

Reméandrage (création d'un nouveau lit de rivière), recharges du lit, réalisation d'un déversoir de crue, renaturation du lit. Le ruisseau de la Proroterie est un ruisseau classé réservoir biologique c'est-à-dire que c'est une pépinière à poissons.



**- Pont de la Chenillère à AHUILLE :**

Aménagement d'une rampe en amont du pont pour diminuer la vitesse de l'eau à l'arrivée du pont. Mise en place d'enrochement en berge.

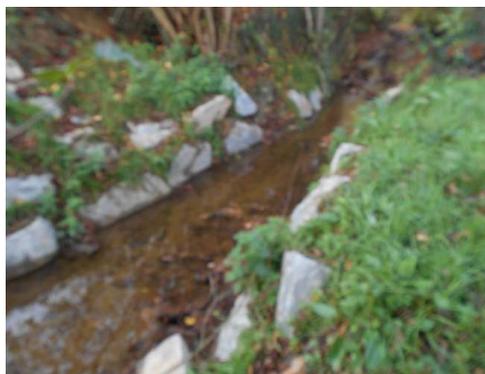


**- Démantèlement du seuil du Plessis au GENEST ST ISLE :**

Démantèlement du déversoir et enrochement en berge



Avant travaux



Après travaux

**- Pont de la RD278 au GENEST ST ISLE :**

Pose d'enrochement en berge ...



**- Passage busé de Mayneuf au GENEST ST ISLE :**

Remplacement par un pont cadre enterré



**- Enlèvement de la Jussie sur le site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN :**

Un arrachage manuel en début d'année et depuis aucun rejet visible. Cela suggère que la disparition de la plante est en bonne voie.



**- Restauration de berge à LAUNAY-VILLIERS (Ruisseau des Petites Haies) :**  
Restauration de berge très érodées + Plantations



Avant travaux



Après travaux

**- Enlèvement d'embâcles à LAUNAY-VILLIERS et MONTIGNE LE BRILLANT**



**- Renaturation au Libaret à LA BRULATTE :**

Aménagement de banquettes minérales sur 300 m



**- Entretien de la ripisylve le long du village d'Artisans à LA BRULATTE/PORT BRILLET :**



**- Abattage d'aulnes à PORT BRILLET et LA BRULATTE :**

Mise en place d'un site expérimental de gestion du Phytophthora : Coupe à blanc des arbres malades  
Les aulnes représentent les  $\frac{3}{4}$  du peuplement d'arbres en bordure de cours d'eau en Mayenne.



## > Suivis des indicateurs biologiques :

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 3 points de suivi sont étudiés chaque année :

- Site de Painchaud au GENEST ST ISLE
- Site sur le ruisseau de la Proroterie à AHUILLE
- Site sur le ruisseau du Coudray au BOURGNEUF LA FORET

Des suivis IBGN\*, IBD\*\* et IPR\*\*\* ont été réalisés sur les 3 sites\*.

\* IBGN - *Indice Biologique Global Normalisé : Suivi des différents macro-invertébrés (ex : insectes) d'eau douce*

\*\* IBD - *Indice Biologique Diatomées : Suivi des algues microscopiques*

\*\*\* IPR - *Indice Poisson Rivière : Suivi des poissons via une pêche électrique*

### Résultats du Site de Painchaud

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
IBD	13,7		14,8	14,9	14,8	14,9	15,7	13,7	Bon
IBGN	10	13	12	13	12	16	15	16	Très bon
IPR	32,94			20,874	19,346	20,813	16,974	17,925	Moyen

Depuis l'effacement et le démantèlement du clapet en 2008, on observe une évolution favorable des différents compartiments biologiques. Après une progression continue, on observe une légère stagnation en 2015 pour l'IPR et une légère dégradation pour l'IBD.

L'analyse de ceux-ci témoigne de la fragilité du milieu et d'une qualité de l'eau non optimale, notamment en période critique, lors d'étiages marqués.

### Site sur le ruisseau de la Proroterie près du Lavoir à AHUILLE

	2015 - Etat initial	
IBD	16,1	Bon
IBGN	13	Moyen
IPR	45,968	Mauvaise

### Résultats du Site en aval du bourg de NUILLE SUR VICOIN

	2014 - Etat initial	
IBD	17,3	Bon
IBGN	9	Moyen
IPR	51,924	Mauvaise

Les données hydrobiologiques récoltées sur le ruisseau du Coudray et la Proroterie montrent une forte dégradation du peuplement piscicole, en raison d'une altération conjointe de l'hydromorphologie des cours d'eau et de la qualité de l'eau. Celle-ci semble plus marquée sur le ruisseau du Coudray.

Les travaux de renaturation devraient permettre le retour et le développement d'espèces polluo-sensibles comme le chabot, le vairon ou la truite.

### Suivi de la maladie de l'aulne :

Depuis 2013, le Syndicat de Bassin du Vicoin a entrepris le suivi de la propagation du champignon parasite *Phytophthora alni* de l'Aulne glutineux sur les rives du bassin du Vicoin. Ce champignon, découvert au cours des années 2000 en Mayenne est véhiculé principalement par l'eau des rivières. Il bloque les tissus conducteurs de sève, ce qui entraîne le dépérissement rapide de la cime des arbres et des nécroses (tâches noires) sur le tronc avant une mortalité totale et la chute de l'arbre.

20 zones, dont une est située sur la commune de LA BRULATTE, au niveau du Libaret, totalisent 7 kms de berge. Ces zones sont suivies chaque année ce qui a permis d'étudier 1000 arbres. Le taux de contamination est passé de 9 % en 2013 à 30% en 2015. L'étude a montré que les secteurs où les écoulements de l'eau sont ralentis ou stagnants favorisaient le risque de contamination.

Un site de gestion de la maladie a été mis en place au Libaret où les arbres malades (45 % des sujets) sont abattus et retirés du site afin de suivre la viabilité des rejets dans les prochaines années.



Tâches noires et suintantes sur le tronc : un signe de reconnaissance facile de la maladie

**Des travaux sur le ruisseau de la Provôterie en juin**



Nicolas Boileau, technicien du syndicat de bassin du Vicoin ; Christian Raimbault, président du syndicat de bassin du Vicoin ; Christelle Reillon, maire ; Maurice Aubry, adjoint au maire, et Sylvie Landelle ; adjointe au maire, en charge de la voirie, de l'environnement, des espaces verts et de l'eau.

La commune et le Syndicat de bassin du Vicoin vont entreprendre, à compter de mi-juin, des travaux importants sur le ruisseau de la Provôterie, dans le bourg. Dirigés par le Syndicat, ces travaux ont un double objectif : réduire les inondations au hameau de la Tannerie et restaurer la valeur écologique du ruisseau, classé en réservoir biologique par la réglementation.

Sur le plan hydraulique, une zone de rétention des eaux en crue va être créée en empruntant la zone humide, près du lavoir. Cela favorisera le débordement et le stockage de l'eau dans cet espace.

Ce projet, estimé avant appel d'of-

fres à 24 000 € TTC, est financé par la commune et le Syndicat.

Sur un plan écologique, les berges du ruisseau vont être consolidées et son lit rechargé en granulats afin de constituer un milieu plus accueillant pour la faune. Ce projet, estimé à 5 000 € TTC, sera financé par le Syndicat du Vicoin et ses partenaires financiers du contrat « milieux aquatiques » : Agence de l'Eau, conseils départemental et régional.

Pour des raisons de sécurité, le lavoir et les cheminements sur la digue seront fermés au public, du 15 juin au 15 juillet. Deux panneaux d'information seront implantés sur le site.

**Aménagement du ruisseau de la Proroterie**

■ La commune d'Ahuillé et le syndicat du bassin du Vicoin vont entreprendre, à compter de mi-juin, des travaux importants sur le ruisseau de la Proroterie dans le bourg d'Ahuillé. Ces travaux ont un double objectif : réduire les inondations sur le hameau de la Tannerie et restaurer la valeur écologique du ruisseau, classé désormais en réservoir biologique par la réglementation. Sur le plan hydraulique, une zone de rétention des eaux de crue va être créée en se servant de la zone humide au niveau du lavoir permettant ainsi de réduire les risques d'inondation. Ce projet, estimé avant appel d'offres à 24 000 euros

TTC, est financé par la commune et le syndicat. Sur un plan écologique, les berges du ruisseau vont être re-talutées et son lit rechargé en granulats afin de constituer un milieu plus intéressant pour la faune. Cela favorisera également les débordements dans la rétention. Ce projet, estimé à 5 000 euros TTC, sera financé par le syndicat du Vicoin et ses partenaires financiers du contrat "milieux aquatiques": Agence de l'Eau, conseils départemental et régional. Ces travaux vont nécessiter, pour des raisons de sécurité du public, la fermeture du site du lavoir et des cheminements sur la digue du 15 juin au 15 juillet 2015. Deux pan-



De gauche à droite, Nicolas Boileau, Christian Raimbault, Christelle Reillon, Maurice Aubry et Sylvie Landelle.

neaux d'information destinés aux habitants vont être implantés sur le site très rapidement.

Fait à **SAINTE SUZANNE**, Le 12 juillet 2016  
Le Président,  
**Christian RAIMBAULT**